

## **La construction écologique accessible à tous!**

De plus en plus fréquentes dans les bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels, les constructions écologiques gagnent en popularité dans le domaine résidentiel. Les avantages sont nombreux : réduction de la consommation de ressources (eau, énergie, ressources naturelles), santé des occupants par la réduction des composés organiques volatils (COV), etc. Que vous planifiez un projet de construction ou de simples rénovations, des solutions durables existent pour vos ambitions. Cette chronique est la première d'une série de dix, portant sur la construction écologique. Celles-ci exposeront solutions, technologies, matériaux à privilégier et exemples d'applications vous permettant de pousser plus loin votre réflexion. Nature-Action Québec a développé une expertise en la matière avec le Centre Nature-Action – Vitrine sur l'environnement à Beloeil qui est en voie d'être certifié LEED Or et pour lequel un agrandissement est en cours de construction.

### *Par où commencer?*

Pour tout projet de construction ou de rénovation, une bonne planification initiale s'avère essentielle. L'identification des besoins réels notamment au niveau de la taille du bâtiment et du nombre de pièces par exemple, permettra des économies de ressources et de temps lors de la construction et également des économies d'énergie et d'entretien pendant de nombreuses années. Une habitation surdimensionnée pour le nombre d'habitants ne représente pas plus d'avantages qu'une maison trop petite. L'orientation du bâtiment et l'emplacement des fenêtres jouent également beaucoup sur la consommation énergétique. Pour les projets de rénovation, une réflexion concernant l'utilité des pièces permet d'optimiser les espaces afin de les rendre fonctionnels et utilisés. D'autre part, des choix de matériaux et d'accessoires réfléchis, (toilettes et robinetteries, par exemple) permettront de réduire entre autres, les émissions de COV et la consommation d'eau.

Ne manquez nos prochaines chroniques dans lesquelles plusieurs de ces aspects seront abordés plus en détail.

Par Joanie Beaulieu, Nature-Action Québec  
23 juillet 2011